



PREFECTURE INDRE- ET- LOIRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 14 - MARS 2015

SOMMAIRE

37_Direction Départemental des Territoires (DDT)

Arrêté N °2015064-0002 - Arrêté portant nomination des membres des sections "structures et économie des exploitations" élargie aux coopératives, "Agriculteurs en difficulté", "Mesures agro- environnementales" de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA)

..... 1

Arrêté N °2015064-0003 - Arrêté portant nomination des membres de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)

..... 7



PREFECTURE INDRE- ET- LOIRE

Arrêté n ° 2015064-0002

signé par
Le Préfet d'Indre- et- Loire - Signé : Jean- François DELAGE

le 05 Mars 2015

37_Direction Départemental des Territoires (DDT)

Arrêté portant nomination des membres des sections "structures et économie des exploitations" élargie aux coopératives, "Agriculteurs en difficulté", "Mesures agro-environnementales" de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA)

ARRETE portant nomination des membres des sections « Structures et économie des exploitations » élargie aux coopératives, « Agriculteurs en difficulté », « Mesures agro-environnementales » de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA)

Le préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R313-1 à R313-8,

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié, relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives, et notamment le I de son article 9,

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

Vu l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 19 juillet 2006, modifié par arrêté du 8 janvier 2010, fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement des sections : « Structures et Economie des Exploitations », élargie aux Coopératives, « Agriculteurs en Difficulté », « Mesures Agro-environnementales » de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (C.D.O.A.),

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2013 fixant la liste des organisations syndicales agricoles habilitées à siéger au sein de certains organismes ou commissions

Vu l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 18 mars 2013 portant nomination des membres des sections « Structures et Economie des Exploitations », élargie aux Coopératives, « Agriculteurs en Difficulté », « Mesures Agro-environnementales » de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (C.D.O.A.),

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

ARRETE

Article 1er – Désignation des membres de toutes les sections

Toutes les sections, placées sous la présidence du préfet ou de son représentant, sont composées comme suit :

- a) le président du conseil général ou son représentant ;
- b) le directeur départemental des territoires ou son représentant ;
- c) l'administrateur général des finances publiques ou son représentant ;
- d) le président de la chambre d'agriculture ou son représentant ;
- e) Huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale :

- au titre de l'U.D.S.E.A. et des Jeunes Agriculteurs d'Indre-et-Loire

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^{ème} suppléants
M. Dominique MALAGU Le moulin Foulon 37800 PUSSIGNY	M. Philippe PALFART Le Pin 37460 LOCHE SUR INDROIS	Mme Anne-Marie PORTEBOEUF La Joulinière 37330 COURCELLES DE TOURAINNE
M. Jacky GIRARD Les Basses Bordes 37600 BETZ LE CHATEAU	M. Eric GAUDRON Valentinay 37370 NEUVY LE ROI	M. Jean-Louis GENTILS La Bocagère 37510 BERTHENAY
M. Alexis GIRAUDET Le Bas Monteil 37120 RAZINES	M. Jean-Claude ROBIN 77, rue de la Ménardièrre 37540 ST CYR/LOIRE	M. Dominique GEORGES La Berterie 37530 MONTREUIL EN TOURAINNE
M. Simon GARREAU 11, Rue Bel Air 37320 SAINT BRANCHS	M. Mickaël BOUGRIER L'Echallerie 37250 SORIGNY	M. Vincent LEQUIPPE Moulin de l'Ardillière 37330 COUESMES

- au titre de la Coordination Rurale 37 et des Jeunes Agriculteurs CR. 37

Titulaires M. Christophe GIRAULT Vallières 37600 SENNEVIERES	1 ^{ers} suppléants M. Christian BOURBON Rue des Lézards 37600 LOCHES	2 ^{èmes} suppléants M. Jérôme TURQUOIS Le Petit Puits 37500 MARCAY
Mme Clotilde BOISSEAU La Croix d'Ouault 37310 TAUXIGNY	M. Daniel BORDIER Villefrault 37530 NAZELLES NEGRON	M. Jean-Noël BOUCHET Champ Fleuri 37330 SAINT LAURENT DE LIN
M. Bruno BENEVAUT Le Moulin 37110 MONTHODON	Mme Céline ROBIN 13, rue du Petit Verger 37230 LUYNES	M. Fabien MOUSSU La Foucaudière 37380 NOUZILLY

- au titre de la Confédération Paysanne de Touraine

Titulaire M. Pascal JOUBERT La Rabinière 37600 BETZ LE CHATEAU	1 ^{er} suppléant M. Joël DEVIJVER Grand Mont 37120 CHAVEIGNES	2 ^{ème} suppléant M. Frédéric GERVAIS La Boursauderie 37240 VOU
---	---	---

f) un représentant des fermiers métayers

Titulaire M. Gilles GENTY La Poivrière 37380 CROTELLES	1 ^{ère} suppléant M. Thierry FREMONT La Cocanderie 37600 BRIDORE	2 ^{ème} suppléant M. Raymond LEMPESEUR La Bigottière 37600 ST SENOCH
---	--	--

g) un représentant des propriétaires agricoles

Titulaire M. Jean-Marc MAINGAULT La Pinardière 37240 LE LOUROUX	1 ^{er} suppléant M. Michel de la TULLAYE 42 rue Bernard Palissy 37000 TOURS	2 ^{ème} suppléante Mme Colette JOURDANNE 24 rue René Descartes 37240 CIRAN
--	---	--

Article 2 – Désignation des membres de la 1^{ère} section spécialisée « Structures et économie des exploitations » élargie aux coopératives

Outre les membres figurant à l'article 1 du présent arrêté, la section spécialisée « structures et économie des exploitations », présidée par le préfet ou son représentant, est composée comme suit :

a) trois représentants de la Chambre d'agriculture :

Titulaires M. Alain REZEAU Les Maisons Rouges 37800 SEPMEs	1 ^{ers} suppléants M. Franck MALLET Les Effes 37290 PREUILLY SUR CLAISe	2 ^{èmes} suppléants Mme Catherine RETAILLEAU La Touche 37290 PREUILLY SUR CLAISe
---	---	--

Mme Fabienne BONIN
La Rivaudière
37800 NOUATRE

M. Stéphane MALOT
1 Les Piaux
37310 ST QUENTIN SUR
INDROIS

M. Joël BAISSON
12 le Plessis
37460 CHEMILLE SUR INDROIS

Mme Claudette HUET
Bré
37330 CHANNAY SUR LATHAN

M. Alain RAGUIN
Meslay
37800 DRACHE

Mme Maryse MOURU
Les Litardières
37310 TAUXIGNY

b) une personne qualifiée

- *Titulaire* : M. Edouard GUIBERT, président du Comité d'Orientation sur l'Installation et la Transmission – Oizay – 37600 BRIDORE

- *Suppléant* : M. François DESNOUES – 4 Roche Piche – 37500 LIGRE

Lorsque la section spécialisée est élargie aux coopératives, est appelé à siéger pour la partie de l'ordre du jour relative aux coopératives :

c) un représentant des coopératives :

Titulaire
M. Jean-Louis CHEVALLIER
44 route de Montlouis
37270 SAINT MARTIN LE BEAU

1^{er} suppléant
M. André METIVIER
Le Breuil
37250 SORIGNY

2^{ème} suppléant
M. Jean-Paul HINDIE
La Ménardière
37370 SAINT PATERNE
RACAN

Lorsque la section spécialisée est appelée à siéger pour la partie de l'ordre du jour relatif aux dossiers sylvicoles ou sylvo-environnementaux, la commission est complétée par un représentant des propriétaires forestiers sylviculteurs.

Conformément à l'article R313-6 du code rural et de la pêche maritime, la section pourra, à titre consultatif, se faire assister lorsqu'il s'agira de dossiers relevant de leurs compétences par les experts suivants :

- le responsable du pôle exploitation de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le responsable installation du pôle exploitation de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le directeur de la SAFER ou son représentant,
- le directeur de la fédération départementale des CUMA ou son représentant,
- le directeur de la Chambre des notaires ou son représentant,
- le directeur de la Mutualité sociale agricole ou son représentant,
- le directeur du GAMEX ou son représentant,
- les directeurs des banques habilitées à attribuer des prêts bonifiés agricoles ou leurs représentants,
- le directeur de GROUPAMA ou son représentant.

Article 3 – Désignation des membres de la 2ème section spécialisée « Agriculteurs en difficulté »

Outre les membres figurant à l'article 1 du présent arrêté, la section spécialisée « Agriculteurs en difficulté », présidée par le préfet ou son représentant, est composée comme suit :

a) trois représentants de la Chambre d'agriculture :

Titulaires
M. Alain REZEAU
Les Maisons Rouges
37800 SEPMEs

1^{ers} suppléants
M. Franck MALLET
Les Effes
37290 PREUILLY SUR CLAISe

2^{èmes} suppléants
Mme Catherine RETAILLEAU
La Touche
37290 PREUILLY SUR CLAISe

Mme Fabienne BONIN
La Rivaudière
37800 NOUATRE

M. Stéphane MALOT
1 Les Piaux
37310 ST QUENTIN SUR
INDROIS

M. Joël BAISSON
12 le Plessis
37460 CHEMILLE SUR INDROIS

Mme Claudette HUET
Bré
37330 CHANNAY SUR LATHAN

M. Alain RAGUIN
Meslay
37800 DRACHE

Mme Maryse MOURU
Les Litardières
37310 TAUXIGNY

b) un représentant des coopératives ayant une activité de transformation

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jean-Louis CHEVALLIER	M. André METIVIER	M. Jean-Paul HINDIE
44 route de Montlouis	Le Breuil	La Ménardière
37270 SAINT MARTIN LE BEAU	37250 SORIGNY	37370 SAINT PATERNE RACAN

c) un représentant du financement de l'agriculture

Titulaire	Suppléant
(Crédit agricole)	(Crédit agricole)
M. Eloi CANON	M. Jean-Pierre RAGUIN
Touchelion	Les Héraults
37370 CHEMILLE SUR DEME	37600 LOCHES

d) une personne qualifiée

- Titulaire : M. Edouard GUIBERT, président du Comité d'Orientation sur l'Installation et la Transmission – Oizay – 37600 BRIDORE
- Suppléant : M. François DESNOUES – 4 Roche Piche – 37500 LIGRE

Conformément à l'article R313-6 du code rural et de la pêche maritime, la section pourra, à titre consultatif, se faire assister lorsqu'il s'agira de dossiers relevant de leurs compétences par les experts suivants :

- le responsable du pôle exploitation de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le responsable installation du pôle exploitation de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou son représentant,
- le directeur de la Mutualité sociale agricole ou son représentant,
- le directeur du GAMEX ou son représentant,
- les directeurs des banques habilitées à attribuer des prêts bonifiés agricoles ou leurs représentants,
- le directeur de GROUPAMA ou son représentant,
- les directeurs des centres de comptabilité et de gestion agricoles agréés,

Article 4 - Désignation des membres de la 3^{ème} section spécialisée « Mesures agro-environnementales »

Outre les membres figurant à l'article 1 du présent arrêté, la section spécialisée « Mesures agro-environnementales », présidée par le préfet ou son représentant, est composée comme suit :

a) trois représentants de la Chambre d'agriculture :

Titulaires	1 ^{ers} suppléants	2 ^{èmes} suppléants
M. Alain REZEAU Les Maisons Rouges 37800 SEPMES	M. Franck MALLET Les Effes 37290 PREUILLY SUR CLAISE	Mme Catherine RETAILLEAU La Touche 37290 PREUILLY SUR CLAISE
Mme Fabienne BONIN La Rivaudière 37800 NOUATRE	M. Stéphane MALOT 1 Les Piaux 37310 ST QUENTIN SUR INDROIS	M. Joël BAISSON 12 le Plessis 37460 CHEMILLE SUR INDROIS
Mme Claudette HUET Bré 37330 CHANNAY SUR LATHAN	M. Alain RAGUIN Meslay 37800 DRACHE	Mme Maryse MOURU Les Litardières 37310 TAUXIGNY

b) deux personnes qualifiées

- Titulaire : M. Edouard GUIBERT, président du Comité d'Orientation sur l'Installation et la Transmission – Oizay – 37600 BRIDORE
- Titulaire : le directeur du Parc naturel régional Loire – Anjou – Touraine ou son représentant.
- Suppléant : M. François DESNOUES – 4 Roche Piche – 37500 LIGRE

c) trois représentants d'associations agréées pour la protection de l'environnement

- Un représentant de la fédération départementale des chasseurs

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Sébastien BODARD	M. Jean-Michel POUPINEAU	M. Guillaume FAVIER
3, Rue du Puits	10, Rue de la Renardière	La Héronnière
Le Petit Neuville	37360 SEMBLANCA Y	37110 AUTRECHE
86200 NUEIL SOUS FAYE		

- Un représentant de la Fédération d'Indre-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jacky MARQUET	M. Grégoire RICOU	M. Guy BOYARD
12, Rue de la Gitonnière	21 rue Charles Martel	261 rue d'Entraigues
37270 AZAY SUR CHER	37000 TOURS	37000 TOURS

- Un représentant de la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT)

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Philippe SIMOND	M. Noël TREMBLAY	M. Jean-François HOGU
Représentant la SEPANT	8 Clos Vaugirard	3 rue Marcel Nay
Les Vigneaux	37400 AMBOISE	37400 AMBOISE
37220 RILLY SUR VIENNE		

Conformément aux dispositions du code rural et de la pêche maritime, la section pourra, à titre consultatif, se faire assister lorsqu'il s'agira de dossiers relevant de leurs compétences par les experts suivants :

- les directeurs des organismes conventionnés par la DDT (direction départementale des territoires),
- les directeurs des banques habilitées à attribuer des prêts bonifiés agricoles.

Article 5 - Les membres des sections sus visées de la commission sont nommés jusqu'au 8 juillet 2015.

Tout membre de la commission qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné est remplacé pour la durée du mandat restant à courir.

Article 6 - L'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 18 mars 2013 portant nomination des membres des sections « structures et économie des exploitations » élargie aux coopératives, « agriculteurs en difficulté », « Mesures agro-environnementales » de la commission départementale d'orientation de l'agriculture est abrogé.

Article 7 - Le secrétaire général de la Préfecture, le directeur départemental des territoires sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 5 mars 2015

Signé : Jean-François DELAGE



PREFECTURE INDRE- ET- LOIRE

Arrêté n °2015064-0003

signé par
Le Préfet d'Indre- et- Loire - Signé : Jean- François DELAGE

le 05 Mars 2015

37_Direction Départemental des Territoires (DDT)

Arrêté portant nomination des membres de la
Commission Départementale d'Orientation de
l'Agriculture (CDOA)

ARRETE portant nomination des membres de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)

Le préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R313-1 à R313-8,

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié, relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives, et notamment le I de son article 9,

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

Vu l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 3 juillet 2006, modifié par arrêté du 8 janvier 2010, et fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA),

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2013 fixant la liste des organisations syndicales agricoles habilitées à siéger au sein de certains organismes ou commissions

Vu l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 18 mars 2013 portant nomination des membres de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA),

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

ARRETE

Article 1^{er}

La commission départementale d'orientation de l'agriculture présidée par le préfet ou son représentant comprend :

- a) le président du conseil régional ou son représentant ;
- b) le président du conseil général ou son représentant ;
- c) le directeur départemental des territoires ou son représentant ;
- d) l'administrateur général des finances publiques ou son représentant ;
- e) le président de la caisse de Mutualité sociale agricole ou son représentant ;
- f) un président d'établissement public de coopération intercommunale ou son représentant :

M. Christian PIMBERT, Président de la communauté de communes du Bouchardais – Maison des Services du Bouchardais
– 14 route de Chinon – BP 18 – 37220 PANZOULT

- g) trois représentants de la Chambre d'agriculture :

Titulaires	1 ^{ers} suppléants	2 ^{èmes} suppléants
M. Alain REZEAU Les Maisons Rouges 37800 SEPMEs	M. Franck MALLET Les Effes 37290 PREUILLY SUR CLAISe	Mme Catherine RETAILLEAU La Touche 37290 PREUILLY SUR CLAISe
Mme Fabienne BONIN La Rivaudière 37800 NOUATRE	M. Stéphane MALOT 1 Les Piaux 37310 ST QUENTIN SUR INDROIS	M. Joël BAISSON 12 le Plessis 37460 CHEMILLE SUR INDROIS
Mme Claudette HUET Bré 37330 CHANNAY SUR LATHAN	M. Alain RAGUIN Meslay 37800 DRACHE	Mme Maryse MOURU Les Litardières 37310 TAUXIGNY

- h) deux représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture :

au titre des entreprises agro-alimentaires non coopératives

Titulaire	Suppléant
(La Cloche d'Or) M. Michel CARCAILLON 33 avenue de la Vallée du Lys 37260 PONT DE RUAN	M. Jacques HARDOUIN Domaine de la Bézardière 37210 NOIZAY

au titre des coopératives

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jean-Louis CHEVALLIER 44 route de Montlouis 37270 SAINT MARTIN LE BEAU	M. André METIVIER Le Breuil 37250 SORIGNY	M. Jean-Paul HINDIE La Ménardière 37370 SAINT PATERNE RACAN

i) huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale :

au titre de l'U.D.S.E.A. et des Jeunes Agriculteurs d'Indre-et-Loire

Titulaires	1 ^{er} suppléants	2 ^{ème} suppléants
M. Dominique MALAGU Le moulin Foulon 37800 PUSSIGNY	M. Philippe PALFART Le Pin 37460 LOCHE SUR INDROIS	Mme Anne-Marie PORTEBOEUF La Joulinière 37330 COURCELLES DE TOURAINÉ
M. Jacky GIRARD Les Basses Bordes 37600 BETZ LE CHATEAU	M. Eric GAUDRON Valentinay 37370 NEUVY LE ROI	M. Jean-Louis GENTILS La Bocagère 37510 BERTHENAY
M. Alexis GIRAUDET Le Bas Monteil 37120 RAZINES	M. Jean-Claude ROBIN 77, rue de la Ménardière 37540 ST CYR/LOIRE	M. Dominique GEORGES La Berterie 37530 MONTREUIL EN TOURAINÉ
M. Simon GARREAU 11, Rue Bel Air 37320 SAINT BRANCHS	M. Mickaël BOUGRIER L'Echallerie 37250 SORIGNY	M. Vincent LEQUIPPE Moulin de l'Ardillière 37330 COUESMES

au titre de la Coordination Rurale 37 et des Jeunes Agriculteurs CR. 37

Titulaires	1 ^{ers} suppléants	2 ^{èmes} suppléants
M. Christophe GIRAULT Vallières 37600 SENNEVIERES	M. Christian BOURBON Rue des Lézards 37600 LOCHES	M. Jérôme TURQUOIS Le Petit Puits 37500 MARCAY
Mme Clotilde BOISSEAU La Croix d'Ouault 37310 TAUXIGNY	M. Daniel BORDIER Villefrault 37530 NAZELLES NEGRON	M. Jean-Noël BOUCHET Champ Fleuri 37330 SAINT LAURENT DE LIN
M. Bruno BENEVAUT Le Moulin 37110 MONTHODON	Mme Céline ROBIN 13, rue du Petit Verger 37230 LUYNES	M. Fabien MOUSSU La Foucaudière 37380 NOUZILLY

au titre de la Confédération Paysanne de Touraine

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Pascal JOUBERT La Rabinière 37600 BETZ LE CHATEAU	M. Joël DEVIJVER Grand Mont 37120 CHAVEIGNES	M. Frédéric GERVAIS La Boursauderie 37240 VOU

j) un représentant des salariés agricoles présenté par l'organisation syndicale des salariés des exploitations agricoles la plus représentative au niveau départemental :

M. TARTARIN Jacky – 6, rue du Côteau – 37150 LA CROIX EN TOURAINE
représentant M. le secrétaire général de la Fédération nationale agro-alimentaire et forestière (FNAF-CGT) ;

k) deux représentants de la distribution des produits agro-alimentaires

au titre de la grande distribution

Titulaire	Suppléant
M. Julien CHATEAU	M. Etienne CHEVILLARD
Chambre de commerce et d'industrie	Chambre de commerce et d'industrie
4bis rue Jules FAVRE	4bis rue Jules FAVRE
BP 41028	BP 41028
37010 TOURS CEDEX 1	37010 TOURS CEDEX 1

au titre du commerce indépendant de l'alimentation

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléante
M. James DOISEAU	M. Patrick LECOMTE	Mme Bernadette VENGEON
13 place de la Libération	142 avenue de la Tranchée	Carroi Jacques de Beaune
37150 BLERE	37100 TOURS	37510 BALLAN MIRE

l) un représentant du financement de l'agriculture

Titulaire	Suppléant
(Crédit agricole)	(Crédit agricole)
M. Eloi CANON	M. Jean-Pierre RAGUIN
Touchelion	Les Héraults
37370 CHEMILLE SUR DEME	37600 LOCHES

m) un représentant des fermiers métayers

Titulaire	1 ^{ère} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Gilles GENTY	M. Thierry FREMONT	M. LEMPESEUR Raymond
La Poivrière	La Cocanderie	La Bigottière
37380 CROTELLES	37600 BRIDORE	37600 ST SENOCH

n) un représentant des propriétaires agricoles

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléante
M. Jean-Marc MAINGAULT	M. Michel de la TULLAYE	Mme Colette JOURDANNE
La Pinardière	42 rue Bernard Palissy	24 rue René Descartes
37240 LE LOUROUX	37000 TOURS	37240 CIRAN

o) un représentant de la propriété forestière

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Antoine REILLE	M. Xavier du FONTENIOUX	M. Michel D'ESCAYRAC
Baudry	Mazères	Les Repénellières
37390 CERELLES	75, route de la Vallée du Lys	37240 CIRAN
	37190 AZAY LE RIDEAU	

p) deux représentants d'associations agréées pour la protection de l'environnement

Titulaires M. Sébastien BODARD 3, Rue du Puits Le Petit Neuville 86200 NUEIL SOUS FAYE	1 ^{ers} suppléants M. Jean-Michel POUPINEAU 10, Rue de la Renardière 37360 SEMBLANCAZ	2 ^{èmes} suppléants M. Guillaume FAVIER La Héronnière 37110 AUTRECHE
M. Etienne SARAZIN Représentant la LPO Touraine 148, rue Louis Blot 37540 SAINT CYR SUR LOIRE	M. Philippe SIMOND Représentant la SEPANT Les Vigneaux 37220 RILLY SUR VIENNE	M. Michel DURAND Représentant la SEPANT 7 allée du Muguet 37170 CHAMBRAY LES TOURS

q) un représentant de l'artisanat

Titulaire M. Bernard BEAUCHET Chambre de métiers et de l'artisanat 36-42 route de Saint-Avertin 37200 TOURS	1 ^{er} suppléant M. James DOISEAU Chambre de métiers et de l'artisanat 36-42 route de Saint-Avertin 37200 TOURS	2 ^{ème} suppléant M. Gérard BERROIR Chambre de métiers et de l'artisanat 36-42 route de Saint-Avertin 37200 TOURS
---	---	---

r) un représentant des consommateurs

Titulaire (représentant de l'Association Force Ouvrière Consommateurs de Touraine) M. Yves MARINIER 25, rue des Halles 37000 TOURS	1 ^{ère} suppléante (représentant de l'Association Force Ouvrière Consommateurs de Touraine) Mme Liliane DERUELLE 2, Rue des Abeilles 37000 TOURS	2 ^{ème} suppléant (représentant de l'Association Force Ouvrière Consommateurs de Touraine) M. Philippe MOREAU Les Petites Roches 37220 PANZOULT
---	---	--

s) deux personnes qualifiées

M. Edouard GUIBERT Président du Comité d'Orientation sur l'Installation et la Transmission Oizay 37600 BRIDORE	M. François DESNOUES 4 Roche Piche 37500 LIGRE
--	--

Article 2 : Les membres de la commission sont nommés jusqu'au 8 juillet 2015.

Tout membre de la commission qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné est remplacé pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3 : L'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire du 18 mars 2013 portant nomination des membres de la commission départementale d'orientation de l'agriculture est abrogé.

Article 4 : Le secrétaire général de la Préfecture, le directeur départemental des territoires sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 5 mars 2015

Signé : Jean-François DELAGE